

Maître Charles-Henri CARBONI
Administrateur judiciaire
35 - 37, Avenue Sainte Foy
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Nos Réf. : CA18/JNL/MM/7866

Paris, le 18 juillet 2018

Concerne : **VALRUPT INDUSTRIES**

Maître,

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée dans l'affaire en référence par ordonnance de madame le juge-commissaire, nous vous prions de trouver, ci-après, notre rapport de contrôle de l'activité du 1^{er} mars au 30 juin 2018.

.../...

SOMMAIRE

1	PREAMBULE ET ELEMENTS TRANSMIS.....	3
2	COMPTES DE RESULTAT DE LA PERIODE.....	4
2.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	4
2.2	ACHATS CONSOMMES.....	4
2.3	CHARGES EXTERNES	5
2.4	CHARGES DE PERSONNEL ET TAXES	5
2.5	COMPTES DE RESULTAT.....	5
3	COMPARAISON REALISATIONS PREVISIONS JUIN 2018	7
3.1	CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE.....	7
3.2	CHARGES EXTERNES	8
3.3	CHARGES DE PERSONNEL	8
3.4	COMPTES DE RESULTAT COMPARES	9
4	SITUATION ACTIVE PASSIVE.....	10
4.1	ACTIF	10
4.2	PASSIF	11
5	SYNTHESE	12
5.1	COMPTE DE RESULTAT DE MARS A JUIN 2018.....	12
5.2	COMPARATIF REALISE PREVU DU 1ER AU 30 JUIN 2018.....	12
5.3	SITUATION ACTIVE PASSIVE.....	12

1 Préambule et éléments transmis

1. Pour l'établissement du contrôle d'activité, nous avons pris en compte l'ensemble des éléments comptables qui nous a été transmis par la société :
 - balances générales au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018,
 - balances auxiliaires (clients et fournisseurs) au 30 juin 2018,
 - grands livres général, clients et fournisseurs au 30 juin 2018,
 - journal de paie juin 2018,
 - rapprochement de banque au 30 juin 2018,
 - relevé factor au 30 juin 2018.

2 Comptes de résultat de la période

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

2. Le chiffre d'affaires de la période correspond au chiffre d'affaires comptabilisé (4.366 KEUR).

2.2 ACHATS CONSOMMES

3. La société VALRUPT nous a indiqué que la valorisation des stocks était établie chaque trimestre, et nous a transmis les stocks au 31 décembre 2017 et au 31 mars 2018.
4. Nous ne disposons pas de la valorisation des stocks au début de période d'observation et au 30 juin 2018.
5. La société nous a indiqué que la marge telle qu'elle ressort des comptes annuels avril 2017/mars 2018 (en cours d'audit) serait de l'ordre de 42%:
6. Afin de corroborer ce taux, nous avons analysé le taux de marge qui ressortait de la comptabilité du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, en prenant en compte les stocks au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ainsi que les achats (comptes 60xxx) comptabilisés.
7. Nous avons également réalisé cette analyse pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017.
8. Il apparaît que la marge historique se situe à 42 / 43% du chiffre d'affaires :

Analyse pour contrôle marge

Marge en KEUR	Au 31/12/17	Au 31/3/18
Chiffre d'affaires	10 370	13 514
Achats	(5 564)	(7 301)
Variation stock	(329)	(533)
Marge	4 477	5 680
Taux de marge	43%	42%

9. Par prudence, nous avons retenu 42% de marge.

10. La société est en cours de valorisation du stock au 30 juin 2018¹. La prise en compte de la valeur des stocks au 30 juin devrait permettre de confirmer (ou d'infirmier) le taux de marge.

2.3 CHARGES EXTERNES

11. Les charges externes de la période correspondent aux achats comptabilisés, corrigés de l'estimation des factures à recevoir et charges constatées d'avance.
12. Les frais de procédure ont été portés en charges exceptionnelles.

2.4 CHARGES DE PERSONNEL ET TAXES

13. Les charges de personnel de la période incluent :
- les salaires et charges sociales de la période,
 - les provisions des primes annuelles,
 - les provisions pour congés payés.
14. Les soldes de tout compte de mars 2018 pris en charge par l'UNEDIC/AGS ont été portés en charges exceptionnelles.
15. Les taxes ont été prises en compte sur la base des charges comptabilisées, corrigées de nos estimations.

2.5 COMPTES DE RESULTAT

16. Les comptes de résultat de la période d'observation se présentent comme suit :

¹ Selon les informations reçues, cet inventaire devrait pouvoir être communiqué début août

Résultat en KEUR	mars-18	avr.-18	mai-18	juin-18	Total
Chiffre d'affaires	1 030	874	996	1 465	4 366
Achats matières	(211)	(361)	(351)	(443)	-1 365
Achats prestations	(166)	(88)	(155)	(269)	-677
Variation stocks	(221)	(58)	(73)	(138)	-490
Marge	433	367	418	615	1 834
Taux de marge	42%	42%	42%	42%	42%
Charges externes	(214)	(205)	(200)	(201)	-819
Taxes	(29)	(29)	(29)	(29)	-116
Personnels	(358)	(342)	(337)	(353)	-1 390
Cice	13	13	13	13	51
Amortissements	(19)	(19)	(19)	(19)	-77
Résultat courant	(174)	(215)	(154)	26	(517)
Résultat financier	(36)	(4)	(3)	(2)	-45
Escomptes accordés/recus	(11)	(5)	(4)	(2)	-22
Résultat exceptionnel	(46)	(19)	(64)	0	-128
Dotation et reprises autres provisions	0	0	2	0	2
Crédit Impôts	0	0	0	1	1
Autres produits	0	0	0	0	0
Transferts de charges	4	3	6	3	16
Résultat	(262)	(239)	(217)	25	(693)

17. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 4.366 KEUR pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2018.
18. Le taux de marge a été estimé à 42%. Ce taux de marge devra être confirmé dès réception du stock valorisé au 30 juin 2018.
19. Le résultat d'exploitation du mois de juin 2018 est positif de 25 KEUR.
20. Le résultat courant du 1^{er} mars au 30 juin est négatif de 517 KEUR.
21. Les honoraires liés à la procédure et les soldes de tout compte ont été portés en charges exceptionnelles.
22. La perte après résultat exceptionnel s'élève à 693 KEUR.

3 Comparaison réalisations prévisions juin 2018

23. La comparaison, ci-après, est réalisée par rapport aux prévisions établies le 6 Juin 2018.

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE

24. Le chiffre d'affaires est supérieur de 275 KEUR aux prévisions :

Chiffre d'affaires en KEUR	Prév		Réal-Prév Ecart
	juin-18	juin-18	
France			
Ventes fils	4	8	-3
Ventes tissus ecrus	318	295	23
Ventes tissus finis	26	31	-5
Ventes articles de confection	1 014	775	239
Ventes articles de confections particuliers	2	0	1
Ventes magasins particuliers	17	15	2
Ristournes de fin d'année	-9	-5	-4
Sous total France	1 372	1 120	253
Export et suspension de taxe			
Ventes fils	34	39	-5
Ventes tissus ecrus	31	16	15
Ventes tissus finis	0	1	-1
Ventes articles de confections	25	11	14
Ventes diverses	0	1	0
Ventes déchets	5	1	4
Ventes façons et prestations	1	7	-6
Ventes magasin détail	1	0	1
Autres ventes	3	2	0
Ristournes de fin d'année	-7	-7	0
Sous total export	93	70	22
Total	1 465	1 190	275

25. Le taux de marge est celui retenu dans les prévisions.

3.2 CHARGES EXTERNES

26. Les charges externes sont globalement conformes aux prévisions, hors recours à l'intérim non budgété.

	Réel	Prév	Réel-Prév
Charges externes en KEUR	juin-18	juin-18	Ecart
Electricité, eau, gaz	51	52	-1
Petit équipement, fournitures bureau	2	2	0
Carburants	2	2	0
Prestation groupe	13	13	0
Crédit-bail	2	2	0
Loyer Valmon - siège	1	1	0
Loyer Valmon - magasin Fresse	2	2	0
Locations divers	1	0	1
Entretiens et maintenances	22	22	0
Assurances	15	14	1
Etudes, documentations	0	1	-1
Interim	16	0	16
Commissions	6	2	3
Honoraires affacturage	2	2	0
Honoraires	6	3	3
Publicités, salon, échantillons	1	7	-6
Transports	50	48	2
Missions, receptions, voyages	6	5	1
Affranchissements	1	1	0
Téléphone internet	0	1	0
Services bancaires	5	2	3
Cotisations et redevances	0	1	-1
Total	201	182	20

3.3 CHARGES DE PERSONNEL

27. Les charges de personnel sont inférieures de 13 KEUR aux prévisions, du fait de l'effet plus précoce que prévu des départs de personnel.

3.4 COMPTES DE RESULTAT COMPARES

Résultat en KEUR	Réel juin-18	Prév juin-18	Réel-Prév Ecart
Chiffre d'affaires	1 465	1 190	275
Achats matières	(443)	(276)	(167)
Achats prestations	(269)	(173)	(95)
Variation stocks	(138)	(241)	103
Marge	615	500	116
Taux de marge	42%	42%	
Charges externes	(201)	(182)	(20)
Taxes	(29)	(33)	4
Personnels	(353)	(366)	13
Cice	13	13	(0)
Amortissements	(19)	(19)	(0)
Résultat courant	26	(88)	114

28. Le chiffre d'affaires est supérieur de 275 KEUR aux prévisions.
29. La marge est, en conséquence, supérieure en valeur absolue de 116 KEUR aux prévisions, compte tenu d'un taux de marge retenu de 42% identique à celui des prévisions ; ce taux devra être confirmé par la prise de connaissance de la valorisation du stock au 30 juin qui devrait être disponible début août.
30. Les charges externes sont conformes aux prévisions.
31. Les taxes et charges de personnel sont légèrement inférieures aux prévisions.
32. Le résultat courant est ainsi positif et supérieur de 114 KEUR aux prévisions.

4 Situation active passive

33. La situation active passive au 30 juin 2018 présentée ci-dessous inclut les actifs réalisables et le passif postérieur au redressement judiciaire.

4.1 ACTIF

34. Au 30 juin 2018, l'actif se détaille comme suit :

Actif au 30/6/18 en KEUR	Non disponible	Disponible	Total
Actif immobilisé			Pour mémoire
Retenue de garantie et réserves FactoFrance	768		768
Retenue de garantie et réserves Delubac	158		158
Stocks (valorisation fin mars 4 458 KEUR)			Pour mémoire
Clients		865	865
Fournisseurs avances et acomptes	118		118
Tva déductible	118		118
CICE 2017	172		172
CICE 2018	92		92
Banque Delubac		98	98
Banque Delubac Dailly		0	0
Cic magasin		6	6
Caisse		2	2
Totaux	1 426	971	2 397

35. Les stocks à fin juin sont en cours de valorisation. Le dernier stock connu (fin mars 2018) est de 4.458 KEUR.
36. Le poste clients (865 KEUR) n'inclut pas les clients dont les factures sont antérieures à février 2018.
37. Le poste clients est net des encours factor et Dailly.
38. Le 2 juillet 2018, Facto France a financé 361 KEUR (montant inclus dans le compte retenue garantie et réserve facto).
39. La valorisation du CICE 2017 nous a été communiquée par la société. Selon les

indications de la direction, celui-ci s'imputera sur le bénéfice de la société holding (intégration fiscale), laquelle devra le reverser à VALRUPT ou devra faire l'objet d'un remboursement par l'administration fiscale à la société holding.

4.2 PASSIF

40. Au 30 juin 2018, le passif de la période d'observation se détaille comme suit :

Passif du 08/03/18 au 30/6/18 en KEUR	Echu	Non échu	Total
Fournisseurs	163	140	303
Salaires 6/2018		185	185
Congés payés + RTT + primes			Pour mémoire
Charges sociales	153	147	300
TVA à payer avril 2018	242		242
TVA collectées		275	275
Impôts et taxes		116	116
Revendications		6	6
Totaux	557	869	1 426

41. Sur la base des derniers tableaux transmis par la société, les revendications et loi Gayssot restant à régler au 30 juin 2018 étaient de 6 KEUR.
42. Le poste fournisseurs inclut (en non échu) par prudence 41 KEUR de factures à recevoir au titre du budget de maintenance, bien que la société n'effectue les entretiens préventifs qu'au minimum pour assurer la bonne marche de l'usine.
43. Le paiement de la TVA au titre du mois de mai 2017 (105 KEUR) était en cours de signature au 30 juin. Le paiement a été constaté en dépense de banque et porté en rapprochement bancaire, la TVA de mai ne figure donc pas au passif.
44. Au jour de l'établissement de notre rapport, la TVA au titre du mois de juin n'était pas encore établie.

5 Synthèse

5.1 COMPTE DE RESULTAT DE MARS A JUIN 2018

45. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 4.366 KEUR pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2018.
46. Le taux de marge retenu est de 42%.
47. Un inventaire valorisé au 30 juin 2018 devrait être disponible début août. Le taux de marge devra être confirmé sur la base de cette valorisation.
48. Le résultat courant (bénéfice) du 1^{er} au 30 juin 2018 est de 26 KEUR.
49. Le résultat courant total sur la période d'observation est une perte de 517 KEUR.
50. La perte après résultat exceptionnel est de 693 KEUR.

5.2 COMPARATIF REALISE PREVU DU 1ER AU 30 JUIN 2018

51. Le chiffre d'affaires du mois de juin est supérieur de 275 KEUR aux prévisions.
52. Les charges sont en ligne avec les prévisions.
53. Le résultat courant (bénéfice) réalisé en juin 2018 est ainsi supérieur de 114 KEUR au résultat prévisionnel (perte).

5.3 SITUATION ACTIVE PASSIVE

54. L'actif disponible est de 971 KEUR pour un passif de la période d'observation de 1.426 KEUR (dont 557 KEUR échus).
55. L'actif non disponible est de 1.426 KEUR, dont 361 KEUR financé par le factor le 2 juillet 2018 et 565 KEUR de garantie factor et Dailly.

Tels sont, Maître, les éléments d'informations que nous tenions à vous communiquer concernant ce dossier.

Nous vous prions de croire, Maître, en l'assurance de nos sentiments dévoués.



Mikaël OUANICHE

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Expert près la Cour Pénale Internationale

Expert près les Cours Administratives d'Appel
de Paris et de Versailles

